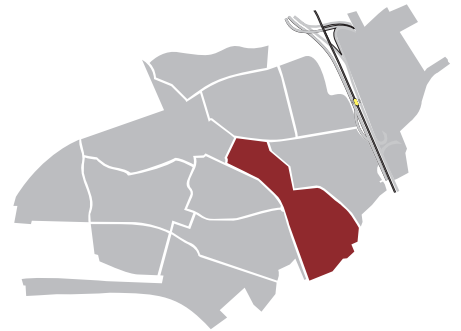


**fontenay  
je participe !**



# CONSEIL DE QUARTIER

## LA REDOUTE-LE FORT- MICHELET

**DU MARDI 31 MAI 2022**

### DE QUOI AVONS-NOUS PARLÉ ?

- Point d'information sur la réhabilitation de la résidence Romain-Rolland et le projet urbain Rabelais
- Budget participatif

#### Élu.e.s présent.e.s :

- Emmanuel Champetier, élu de quartier, conseiller municipal à l'Artisanat
- Anne Klopp, 1<sup>ère</sup> maire adjointe à l'Action Sociale à l'Administration Générale et à l'Habitat

#### Services présents :

- Corinne De Fillipis, directrice générale des Services Techniques
- Sophie Lao, directrice de l'Urbanisme
- Gaelle Masson, responsable de service à l'Urbanisme
- Naima Beal-Rainadly, chargée des projets d'urbanisme
- Pascal Bagneaux, directeur de la Voirie et des Espaces Publics
- Thomas Bonneau, responsable du Service Habitat
- Amar Oussaid, coordinateur Gestion Urbaine de Proximité
- Nadia Tarhouni, agent Gestion Urbaine de Proximité la Redoute

**Référente de quartier :** Niouma Kanoute (service Vie des Quartiers)

## Point 1



La réhabilitation de la résidence Romain-Rolland, extérieure et intérieure, est un projet d'ampleur. Le jury, auquel la ville participait, vient de sélectionner l'architecte et l'équipe de maîtrise d'œuvre de la réhabilitation. C'est un point d'avancée important dans le projet. Néanmoins, la période légale dite de « réserve » n'étant pas achevée, le cabinet d'architecte ne pouvait être présent ce soir pour présenter les grandes lignes du projet.

Toutefois, la réhabilitation n'a de sens que si elle répond aux besoins des locataires, d'où l'importance de la concertation. Des présentations publiques régulières seront organisées, comme établi dans le cahier des charges. Le cabinet d'architecture a déjà travaillé sur la ville dans le cadre de la réhabilitation d'un autre patrimoine, et a su montrer sa capacité à travailler en transversalité avec le bailleur, la ville, mais aussi en concertation avec les habitants.

Ce projet aura nécessité du temps, temps qui a été et qui sera nécessaire pour articuler la réhabilitation avec le projet urbain du quartier afin de désenclaver la résidence. De plus, la ville a négocié longtemps avec le bailleur afin d'obtenir une réhabilitation de qualité. Il est important de souligner qu'aujourd'hui le bailleur, IDF Habitat, met d'importants moyens financiers pour permettre cette réhabilitation.

Enfin, il est encore trop tôt pour donner un calendrier précis mais bien évidemment les locataires seront tenus informés très régulièrement de l'avancée des études et du projet.

Concernant le projet Rabelais, à l'été devrait commencer le chantier des bâtiments. Les travaux de la Médiathèque débiteront au premier trimestre 2023. Les accès chantier se feront par le nord. L'été dernier, la Ville a créé une petite voie au niveau de l'allée Albert-Camus ; elle traversera le parking et rejoindra le gymnase Joliot-Curie. Il est aussi question de créer une voie au niveau de l'actuelle Médiathèque.

**Vous avez dit : Y-a-t-il eu un sondage de sol pour la Tour de la Redoute ? Car il semblerait qu'elle s'affaisse.**

Réponse : Une étude géotechnique a été réalisée. Il est normal que les bâtiments bougent quand les sols bougent, mais les fondations sont plus profondes que la couche d'argile. Par ailleurs, les IGH sont des bâtiments sous surveillance permanente.

**Vous avez dit : Il faudrait que les horaires de chantier soient respectés et raisonnables, ce qui n'était pas le cas pour le chantier du théâtre. Certains apportaient du matériel la nuit, à minuit ou quatre heures du matin.**

Réponse : Nous allons demander à l'entreprise de respecter les horaires de travail. L'arrêté du Préfet a établi les horaires de chantier du lundi au samedi de 7h à 20h.

**Vous avez dit : La destruction de la Tour est-elle prévue ?**

Réponse : Il n'est pas pensable de détruire cet immeuble de grande hauteur (IGH). Lorsqu'il y a eu des démolitions dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), comme cela a été le cas dans le quartier des Bosquets à Montfermeil, tous les habitants n'ont pas été relogés.

La réhabilitation se fera sérieusement et tous les sujets seront traités : box, parking, stationnement, gestion des déchets, logements, espaces publics, dalle... L'équipe sélectionnée est celle qui a effectué la réhabilitation des Henriettes. Elle a fait du bon travail.

**Vous avez dit : La résidence se dégrade. Il ne faudrait pas que IDF Habitat ne fasse aucun entretien en attendant la réhabilitation.**

Réponse : Le service Habitat est vigilant à cela. D'ailleurs, la Ville a demandé au bailleur de régler le problème de lumière sur un palier, comme vous l'aviez demandé.

**Vous avez dit : Ça a été changé, mais les ampoules ont tout de suite grillé. Et il y avait plusieurs paliers sans lumière. Les interrupteurs ne fonctionnent plus. Nous l'avons signalé à IDF, mais ils ne réagissent pas.**

Réponse : Nous allons de nouveau être fermes avec eux pour qu'ils règlent enfin ce problème. Vous pourrez également en parler lors de vos rencontres avec l'architecte.





**Vous avez dit : Allée Maxime-Gorki, le bailleur a effectué des changements de tuyaux dans les toilettes. Or, leurs travaux ont détruit les toilettes. Ils ont aussi cassé le lavabo et m'ont dit que c'était à ma charge.**

### **Point sur les travaux en cours du projet urbain Rabelais**

La livraison de l'équipement commun Médiathèque/CMS est prévue pour la fin 2024 ou premier trimestre 2025. Les travaux du théâtre sont en cours de finition. La livraison est prévue pour octobre-novembre. Mais le théâtre ne pourra pas être ouvert au public dans la foulée ; au préalable, il y aura le passage de la commission de sécurité et l'aménagement intérieur. À l'extérieur, l'idée serait d'avoir une grande esplanade où des food-trucks seraient installés. Des bancs et des bornes anti-béliers borderont l'équipement. L'intersection des allées Gorki et Camus sera redessinée. Et la voie nouvelle sera réalisée fin 2025.

### **Vous avez dit : Nous devons accéder au parking de la tour par l'avenue Rabelais ?**

Réponse : Le plan de circulation n'est pas encore figé. Nous aurons le temps de nous concerter sur le sujet.

### **Vous avez dit : Quand il y avait des spectacles à la salle Jacques-Brel, les voitures se garaient n'importe où. Pendant les soirs de spectacle, où stationneront les véhicules ?**

Réponse : Quand il y avait des spectacles à la salle Jacques-Brel, la Ville mettait à disposition le parking de l'Hôtel-de-Ville et beaucoup de spectateurs. trices venaient s'y garer. Par ailleurs, nous avons bien entendu votre réclamation concernant les box qui sont utilisés comme espace de stockage et non comme espace de stationnement.

### **Vous avez dit : Que peut-on faire contre les stationnements sauvages de voitures et de camions rue Henri-Barbusse ?**

Réponse : La Gestion Urbaine de Proximité remplace les cadenas, mais ils sont régulièrement

cassés. Nous réfléchissons à mettre en place du mobilier urbain qui empêcherait naturellement ces incivilités. Cela relève de l'aménagement dans sa globalité.

**Vous avez dit : Il y a des nuisances sonores à cause des jeunes qui circulent à moto et à bord d'un quad. C'est très pénible. Il faudrait qu'il y ait du personnel de la Politique de la Ville le week-end. D'autre part, j'organise une activité avec les enfants du quartier le dimanche à 17h pour ramasser les déchets. Ne pourrait-on pas recenser les personnes qui ne travaillent pas et leur proposer de réaliser des activités, comme des menus travaux ? Ce serait bien sûr rémunéré et déclaré à l'URSAF.**

Réponse : Toute la médiation que portait la Politique de la Ville a été détruite au fil des ans par l'État. La question du vivre ensemble est cœur de nos préoccupations, mais pour ce faire, il faut créer du commun, des espaces de partage et d'échanges, c'est notamment pour cela que nous avons nous avons implanté Les Compagnons Bâisseurs. Vous avez raison quant à l'importance de monter des projets de quartier. Les locataires peuvent s'organiser pour faire ce recensement que vous évoquez. Et le service Vie Associative peut aider les habitant.e.s à monter une structure.

### **Information sur les festivités**

- Atelier cabane allée Maxime-Gorki le 11 juin
- Fête de fin d'année avec l'EVS les 6, 7, 8 juillet, avec un barbecue participatif le 8 juillet
- Projection plein air le 9 juillet
- Quartier d'été le 20 juillet avec un karaoké.

## **Point 2**

26 projets ont été retenus dans le cadre du budget participatif. 14 ne l'ont pas été, car ils étaient déjà prévus par la Ville. 20 ont été refusés en raison du champ de compétence non communal ou de leur coût. Chaque habitant.e dispose de 10 points à répartir entre 4 projets. Le budget total s'élève à 530 000 euros.

Le Conseil de Quartier s'est achevé par le vote des projets. Le vote était ouvert du 14 avril au 22 juin. La commission de la Vie Démocratique s'est tenue le 30 juin et a annoncé les résultats du vote et les projets retenus. En octobre une réunion permettra de faire un retour pour évaluer le dispositif.

